Psychomotriciens

Actuellement, le métier de psychomotricien est accessible après l'obtention d'un diplôme d'État de psychomotricien (bac+3). Ce diplôme se prépare, après un concours, en institut de formation rattaché à l'une des universités le proposant (Toulouse, Bordeaux, Lyon, la Pitié-Salpétrière Paris…) ou dans l'un des établissements privés agréés par le ministère de la Santé (Loos, Paris, Hyères…).

À l'instar de plusieurs professions paramédicales (infirmiers, ergothérapeutes…), une démarche de réingénierie de la formation des psychomotriciens va être engagée dans les prochains mois par le ministère des Affaires sociales et de la Santé et le ministère du Travail, pour l'intégrer dans le schéma Licence-Master-Doctorat (LMD). C'est ce qu'a annoncé le gouvernement lors d'une séance de questions à l'Assemblée.

Rép. min. Enseignement, n° 73391, JOAN Q du 24 mars 2015

© 2015 Les Echos Publishing